

• MFR DE PONTONX •

*CULTIVONS LES RÉUSSITES !*

**BP JEPS**

*Education à l'Environnement et aux  
Développement Durable*

**En apprentissage**

*Dossier de candidature*

**MFR**

**CULTIVONS LES RÉUSSITES**



MFR • 206 avenue du Marensin - 40465 PONTONX sur l'ADOUR  
Tél : 05.58.57.20.42 • MAIL : mfr.pontonx@mfr.asso.fr • Site : www.mfr-pontonx.com  
N°SIRET : 782 109 730 000 13 • Code APE : 8532 Z • N° Activité formation continue: 72400015440

# La M.F.R de PONTONX/ADOUR

## CFA MFR

La M.F.R de Pontonx/Adour est un Etablissement d'Enseignement Professionnel par alternance créé en 1954.

Elle fait partie de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales qui regroupe aujourd'hui environ 450 établissements en France.

Ses caractéristiques principales sont :

- *l'alternance*, c'est-à-dire une pédagogie qui permet d'allier Ecole et milieux professionnels,
- La MFR est une *Association Loi 1901*, qui associe les parents et les professionnels à la gestion de l'établissement

La M.F.R. de Pontonx est un établissement sous contrat avec le ministère de l'agriculture.

Aujourd'hui, les formations proposées sont les suivantes :

- ✓ 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> E.A (l'Enseignement Agricole) après une 5<sup>ème</sup> et une 4<sup>ème</sup> (pour la 4<sup>ème</sup> le jeune doit avoir 14 ans au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de son inscription)
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) après une 3<sup>ème</sup>, une seconde générale/technologique ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL Métiers du Commerce et de la Vente après une 3<sup>ème</sup>, une Seconde ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SN (Système Numérique) option RISC (Réseaux informatiques et systèmes communicants), après une 3<sup>ème</sup>, en apprentissage (OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2020)
- ✓ BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) après un BAC, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un BP JEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport) Loisirs Tous Publics spécialité 3-13ans, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ UN BP JEPS EEDD (Education à l'Environnement vers un Développement Durable), en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un Titre Professionnel animateur en Gériatrie, Niveau BAC, en structure et à domicile, accès avec tout type de financement
- ✓ Un titre MUM (Management d'Unité Marchande), niveau BAC+2, accès avec tout type de financement

## Les Francas d'Aquitaine

Nés en 1944, les Francas sont à la fois :

Une Association d'Education Populaire reconnue par l'Etat et les Pouvoirs Publics,

- une Fédération qui agit pour l'accès de tous à des loisirs de qualité et à une citoyenneté active, fondée sur des valeurs humanistes,
- un mouvement laïque et indépendant, espace de rencontres de tous les éducateurs qui favorise le brassage des origines, des âges, des milieux.

En concertation avec les acteurs de l'action éducative, les FRANCAS agissent pour que tous les enfants, les adolescents et les jeunes disposent d'un espace éducatif spécifique, en relation avec la famille et avec l'école.

« La fin du siècle dernier a été marquée par une grande conquête, celle de l'école publique, accessible à chacun, quelle que soit sa condition sociale et sa situation géographique.

Une nouvelle conquête doit marquer la fin de ce siècle : tous les enfants et tous les jeunes doivent partout disposer d'un espace éducatif spécifique en relation à la famille et à l'école ».

Les Francas interviennent dans de nombreux domaines d'action.

- Conseil en développement des politiques éducatives locales : diagnostic, aide à la définition et à la mise en œuvre.
- Animation : aide à la définition et à la mise en œuvre de projets, d'activités.
- Soutien à la vie et à l'initiative associative
- Formation : formation et qualification des animateurs occasionnels, des professionnels de l'animation, des responsables associatifs.

## Le CFA du SPORT

"Le Centre de Formation des Apprentis Sport Animation Nouvelle Aquitaine est un CFA "sans mur". Il s'appuie sur des organismes de formation reconnus et répartis sur l'Aquitaine au plus proche des pratiques de l'activité pour offrir l'enseignement et opérer l'évaluation et le suivi de l'apprenti.

Il propose des formations par la voie de l'apprentissage à des jeunes de 18 à 25 ans révolus, c'est à dire une formation générale et théorique ainsi qu'une formation pratique dans une entreprise ou dans un club en vue d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme (BPJEPS canoë kayak, voile, métiers de la forme, et loisirs tous publics à dominante enfance ou tourisme).

Vous pouvez consulter le site suivant : [www.cfasana.fr](http://www.cfasana.fr) ou sur le site de la MFR : [www.mfr-pontonx.com](http://www.mfr-pontonx.com)

### Le public visé et les pré-requis

Le BPJEPS spécialité Education à l'Environnement vers un Développement Durable, réalisé sous la tutelle des FRANCAS d'Aquitaine est un diplôme de niveau IV (BAC)

Pour prétendre à cette formation le candidat doit répondre à des exigences préalables :

- Avoir + de 18 ans
- Être titulaire au minimum d'une formation en 1<sup>er</sup> secours (PSC1 ou SST 1<sup>er</sup> niveau)
- Pouvoir justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures (attestation employeur). Sont dispensés de justification d'une expérience d'animation, les titulaires des diplômes suivants : BAPAAT, CQP animateur périscolaire, BAFA, BAFD, Bac pro service de proximité et vie locale, Bac pro agricole toute option, BPJEPS toute spécialité, BP délivré par le ministre de l'Agriculture toute option.

### Pour être sélectionné :

- Se pré inscrire avec le dossier d'inscription ci-dessus 1 mois avant les épreuves de sélection
- Chercher un employeur avant la sélection
- Passer les épreuves de sélection
- Si vous êtes sélectionné(e), vous pouvez signer votre contrat

Les épreuves de sélections sont les suivantes :

- Dissertation sur un sujet d'actualité d'une durée de 2h
- Entretien de 30 minutes basé sur la préparation d'une action d'animation et sur la motivation devant un jury composé de professionnels

## **La vie à la MFR et accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Lors de la période de formation, les stagiaires présents sur l'établissement bénéficient d'un cadre de vie différent des formations initiales. Ils peuvent bénéficier d'un logement sur place avec restauration.

La semaine commence le Lundi matin à 9h et se termine le vendredi à 16h.

Ils disposent d'un établissement accessible à l'ensemble des personnes présentant un handicap : places de parking, allées de circulation, sanitaires adaptés, outils et moyens pédagogiques adaptés.

## **Les principaux objectifs**

Le BPJEPS EEDD proposé par la MFR de PONTONX a huit objectifs principaux :

- Maîtriser les contenus et les techniques d'animation en rapport avec le public encadré
- Connaître son environnement professionnel
- Accompagner les publics dans leurs projets dans une démarche d'éducation globale
- Participer au fonctionnement dans sa structure employeuse
- Mettre en œuvre une démarche écoresponsable

- Concevoir des projets et développer l'action éducative locale
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique
- Etre amené à diriger un ACM (optionnel)

## Méthode utilisée : L'Alternance

### Les principes du BPJEPS

- Une formation de niveau IV
- Une formation organisée en 4 Unités de compétences
- Une formation articulée autour des quatre actes professionnels structurant le métier d'animateur
- Une formation en alternance au sein d'un réseau de structures d'animation
- Un accompagnement personnalisé en centre et en entreprise
- Une formation individualisée intégrant les itinéraires VAE
- Une formation intégrant des personnes sous statut différents : Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, CIF...

### Une formation par alternance entre le centre de formation et l'entreprise

La formation se déroule au sein de la Mfr de Pontonx sur l'Adour sur une durée de 25 mois selon les principes de la pédagogie de l'alternance.

-Elle permet de cumuler un volume horaire de formation de 105 heures en 2022, 385 heures en 2023 et 392 en 2024 au sein du centre de formation soit 882 heures au total.

-2919 heures sont réalisées en structure en tant que salarié (Voir plannings de formation).

-Le rythme de la formation est généralement d'une semaine en formation pour 3 semaines en structure par mois soit 26%de formation pour 74% en structure environ.

## Le contenu de la formation et la certification

Les 4 unités de compétences sont abordées durant les 25 mois de formation. Nous utilisons une pédagogie active, inductive, déductive pour atteindre les compétences et capacités professionnelles visées :

- Maîtriser les contenus et les techniques d'animation en rapport avec le public encadré
- Connaître son environnement professionnel
- Accompagner les publics dans leurs projets dans une démarche d'éducation globale
- Participer au fonctionnement dans sa structure employeuse
- Être amené à diriger un ACM (optionnel)
- Concevoir des projets et développer l'action éducative locale
- Mettre en œuvre une démarche écoresponsable
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique

### Les principaux éléments du programme

Le BPEJEPS EEDD est une formation professionnelle diplômante de niveau IV du Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports pour concevoir et conduire des projets d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Modules	U.C
Module 1 « Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ».	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communication</li><li>• Connaissance des publics</li><li>• Education à la citoyenneté</li><li>• Contribution au fonctionnement de la structure</li></ul>
Module 2 « Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure »	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conception</li><li>• Conduite et évaluation d'un projet d'animation</li></ul>
Module 3 « Conduire une action d'animation dans le champ de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable »	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation et évaluation des activités</li><li>• Encadrement d'un groupe dans le cadre des activités de l'EEDD</li><li>• Accueil des publics</li></ul>
Module 4 « Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'EEDD»	<ul style="list-style-type: none"><li>• Situer son activité d'EEDD dans un territoire</li><li>• Maîtrise des démarches pédagogiques, des outils et des techniques des activités EEDD</li><li>• Conduite des activités d'animation d'EEDD</li></ul>

Le Diplôme est obtenu après la certification de 4 unités capitalisables (UC).

**Certificat complémentaire** : La certification du module de direction d'ACM est incluse dans la formation, ce qui permet d'obtenir l'équivalence du BPJEPS LTP en fin de formation (si toutes les UC ont été validées).

## Les modalités d'évaluation et les résultats

La modalité d'évaluation correspond à une certification de chacune des 4 UC via un dossier réalisé pour soutenir un oral de 30 à 40 minutes devant un jury composé d'un professionnel et d'un représentant expert jury national accrédités par la DRJSCS.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DNB	89%	95%	69%	92%	75%	89%	92.6%	82%	<b>85.5%</b>
BEPA SAP	92%	96%	98%	95%	96%	95%	96.9%	100%	<b>96.2%</b>
BEP MRCU	94%	95%	95%	84%	93%	81%	93.2%	91.6%	<b>91%</b>
BAC PRO Commerce	94%	84%	75%	94%	91%	84%	83.3%	79%	<b>86%</b>
BTS MCO	63%	85%	70%	54%	67%	67%	64.7%	83%	<b>69%</b>
BPJEPS LTP					61%		67%		<b>64%</b>
BPJEPS EEDD	<b>OUVERTURE OCTOBRE 2020</b>								
Titre animateur						78%	100%	91%	<b>90%</b>
Titre MUM						100%	100%	100%	<b>100%</b>

## Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée déterminée (CDD), d'une durée de 23 mois (pour notre BPJEPS), il est signé par vous et par votre employeur. Il est destiné à des jeunes d'au moins 16 ans et 29 ans au plus.

Les deux premiers mois suivant la signature du contrat constituent la période d'essai.

Le contrat d'apprentissage fixe les engagements respectifs des trois partenaires :

L'employeur s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète
- Désigner un maître d'apprentissage dans l'entreprise qui doit présenter des garanties de moralité et de compétence :
  - Etre majeur
  - Avoir un diplôme au moins égal à celui préparé
  - Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le métier enseigné
- Permettre de suivre la formation théorique au CFA
- Lui verser un salaire correspondant aux minima légaux

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise
- Travailler pour l'employeur et effectuer les travaux confiés
- Suivre régulièrement la formation au CFA et respecter le règlement intérieur
- Passer les épreuves de certification du BP JEPS

La MFR, le CFA et les FRANCAS s'engagent à :

- Définir les objectifs de formation
- Assurer la formation et le suivi des apprentis
- Informer les maîtres d'apprentissage

## 1) La rémunération de l'apprenti

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire en pourcentage du SMIC en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

Année d'exécution du contrat	Moins de 18 ans	De 18 à moins de 21 ans	21 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53% à 100%
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61% à 100%
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78% à 100%

## 2) Coût de la formation pour l'apprenti

La formation est gratuite pour l'apprenti. Seuls les frais d'hébergement, de restauration et de transport sont à votre charge.

## 3) Couverture sociale de l'apprenti

L'apprenti est assuré social. Il bénéficie de la même protection sociale que les autres salariés :

- Maladie, maternité, vieillesse : En cas de maladie, d'accident ou arrêt de travail vous bénéficiez des remboursements et des indemnités journalières.
- Accident du travail : couverture pour maladies professionnelles et accident que l'accident survienne au CFA, en entreprise ou à l'occasion d'un trajet.
- Allocations familiales : Perçues par les parents jusqu'aux 20 ans de l'apprenti et si son salaire ne dépasse pas 55% du SMIC
- Allocation logement : Si l'apprenti paie un loyer
- Assurance chômage : Au terme du contrat l'apprenti bénéficie du régime des assurances chômage
- Carte apprenti : Elle est délivrée par le CFA (la MFR de Pontonx), elle donne droit à des réductions ou certains avantages (cinéma, sport, restaurants universitaires...)

## Filières et Débouchés

Avec le BEPJEPS EEDD, il est possible de progresser vers le DEJEPS. Le but du BPJEPS EEDD est de former au métier d'Animateur Socioculturel. Avec des fonctions multiples et diversifiées, le BPJEPS EEDD conçoit et organise des activités sportives, culturelles et éducatives. Il intervient principalement au sein des centres de loisirs, des collectivités, des maisons de quartiers, des espaces jeunes mais aussi dans des associations ayant vocation à la protection de l'environnement.

Cet animateur est un professionnel de l'organisation du temps libre qui, en dehors de ses temps d'animation, peut concevoir et élaborer des projets variés, rencontrer des partenaires, suivre des budgets et actions menées sur le territoire. De plus grâce au module complémentaire, ce BPJEPS permet de donner une capacité à diriger un Accueil Collectif de Mineur (Arrêté du 9 Février 2007).

## Noms et coordonnées du contact

1-Prendre contact avec la MFR de Pontonx (Antoine MAVIEL) ou le CFA SANA.

2-Vous recevrez une **fiche de candidature**

3-Vous renvoyer votre **dossier de candidature complet.**

4-Vous serez alors convoqué(e) à la MFR pour un **entretien** dès réception du dossier correctement complété. (A l'exception du diplôme du Bac pour les élèves en cours de scolarité. Celui-ci sera rajouté au dossier après obtention)

5- **Si votre candidature est retenue**, vous pouvez commencer à rechercher une entreprise. Dès qu'une entreprise accepte de vous embaucher, le contrat peut être alors signé.



*Des données à caractères personnelles sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service de la Maison Familiale de Pontonx : aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 et son adaptation dans la loi 2018-493 RGPD du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractères personnelles disposent également d'un droit de modification ,de rectification et de suppression des données à caractères personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou, en cas de difficulté, auprès de la MFR de Pontonx, à l'adresse courriel : [mfr.pontonx@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pontonx@mfr.asso.fr).*

## Modalités et délais d'accès

**\*\*\* Pour tout renseignement complémentaire \*\*\***

s'adresser à Monsieur,

**Antoine MAVIEL**

☎ : 05 58 57 20 42

💻 [antoine.maviel@mfr.asso.fr](mailto:antoine.maviel@mfr.asso.fr)

A la  
M.F.R de PONTONX/ADOUR  
206 Avenue du Marensin  
40465 PONTONX/ADOUR

Ou par Mail : [mfr.pontonx@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pontonx@mfr.asso.fr)



**Autre, préciser :** \_\_\_\_\_

**Joindre un CV de toutes vos périodes d'activité professionnelle ainsi que de vos activités extra professionnelles ayant un rapport avec l'animation.**

**Si vous êtes actuellement salarié :**

⇒ Dans quel structure êtes vous employé : \_\_\_\_\_

Depuis quelle date : \_\_\_\_\_ Que type de contrat : \_\_\_\_\_

⇒ Votre employeur envisage-t-il de financer votre formation : OUI  NON

Si oui à hauteur de combien \_\_\_\_\_ € Dans quel cadre ? \_\_\_\_\_

**(Joindre attestations employeurs)**

## TARIF DE LA FORMATION

**Dans le cadre de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation, la formation pour les jeunes est gratuite. Pour les autres statuts, contactez les Francas d'Aquitaine.**

La MFR de Pontonx, les Francas d'Aquitaine et le CFA du Sport pourront vous accompagner dans la recherche de financement pour la formation.

## VOS DIPLOMES OBTENUS

**Diplômes scolaires et universitaires :**

- BEPC
- BEP (option : ) \_\_\_\_\_
- BAC (lequel : ) \_\_\_\_\_
- BAC + (précisez : ) \_\_\_\_\_
- Autres (précisez : ) \_\_\_\_\_

**Diplômes Jeunesse et Sport :**

- BASE
- DEFA en cours
- BAFA
- BAFD
- BEES (si spécifique, précisez : ) \_\_\_\_\_
- Autres (précisez : ) \_\_\_\_\_

**Autres diplômes :** \_\_\_\_\_

## STATUT DE LA PERSONNE HANDICAPEE :

Titulaire d'une carte d'invalidité : % \_\_\_\_\_

RQTH

Titulaire de l'AAH

Notification CDES ou CDAPH (Uniquement apprentissage)

Titulaire d'une rente invalidité

Titulaire d'une rente d'accident du travail ou maladie professionnelle.

Pensionné de guerre ou assimilé

Autre : mutilé de guerre, assimilé mutilé de guerre, sapeur-pompier volontaire.

↳ Etes-vous concerné ?  OUI  NON

Si OUI, Echéance : \_\_\_\_\_

En cours : Date de la demande : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Organisme sollicité pour établir le dossier : \_\_\_\_\_

## Nature du handicap :

- Déficience motrice
- Déficience visuelle
- Déficience Auditive
- Déficience invalidante
- T.S.A
- Handicap psychique
- Poly- handicap
- Autre

### Informations supplémentaires : difficultés ?

---

---

---

## Exigences médicales du handicap :

Soins : \_\_\_\_\_

- Durée : \_\_\_\_\_

Autres : Préciser : \_\_\_\_\_

## Compensation mises en place antérieurement :

### Pour la formation :

- 1/3 temps
- Moyens Humains
- Matériel Spécifique

### Pour les examens :

- 1/3 temps
- Moyens Humains
- Matériel Spécifique

## Transports adaptés :

- OUI                      Si OUI, lesquels :     Prise en charge pour le transport (Taxi, ...)     Transports en commun adaptés
- NON                       transports en commun

## VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

### Emplois exercés :

Dates	Durée	Etablissements	Postes occupés
___/___/___			
___/___/___			
___/___/___			

### Vos centres d'intérêts :

---

---

---

## PROJET PROFESSIONNEL :

_____
_____
_____
_____
Projet d'entreprise d'accueil : _____
Accord Agefiph/FIPHFP : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

## CONTRAINTE PERSONNELLES :

_____
_____

## MOBILITE GEOGRAPHIQUE :

_____
-------

Remise dossier pré-inscription complet :  OUI     NON

Document de l'entretien et appréciation générale :

_____
_____

Sources de financement possibles :

_____
-------

Si financement par entreprise :

Adresse entreprise : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

## EPREUVES DE SELECTION :

Des épreuves de sélection seront organisées.

<p align="center"><b>Une convocation sera adressée à tous les candidats avec l'ensemble des détails pratiques quant au lieu et horaire de passage</b></p>
---

<p>Je soussigné(e), Nom : _____ Prénom : _____</p> <p align="center"><b>Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du programme de formation.</b></p> <p align="center"><b>Je note que si les résultats des épreuves de sélection me sont favorables, l'inscription définitive à la formation ne sera effective qu'après signature d'un contrat de formation.</b></p> <p align="right">Fait à : _____ le : _____</p> <p align="right">Signature :</p>
---